



LYCEE POLYVALENT GEORGES BRAQUE

SORTIES MUSIQUES - *INSCRIPTION* -**(Feuille à RENDRE AU PROFESSEUR D'EPS, REMPLIE ET SIGNÉE)**-----
Je soussigné :**NOM et Prénom** du responsable légal :**Numéro de téléphone** du responsable légal :**Nom de la société d'assurance personnelle** du responsable légal :**Numéro de police d'assurance personnelle** du responsable légal :

autorise mon enfant :

NOM de l'élève :**Prénom** de l'élève:**Classe** de l'élève:**Date de naissance** de l'élève :**Numéro de téléphone** personnel de l'élève :

à participer aux 7 sorties organisées par M PANGRANI
dans le cadre du projet "SORTIES MUSIQUES"

Dates et horaires des sorties, artistes :

Jeudi 02 octobre, 18h15-22h30, Laura Perrudin**Samedi 18 octobre, 18h15-23h30, Rainbow Girls****Jeudi 06 novembre, 18h15-22h30, Akli D.****Jeudi 11 décembre, 18h15-23h00, Triggerfinger****Vendredi 23 janvier, 18h15-23h00 Ben L'Oncle Soul****+ 2 concerts à choisir en janvier avec les élèves sur la base de la programmation février à mai (non encore existante)**

Organisation :

Tous les concerts ont lieu à **La Cave** (107 rue Paul-Vaillant Couturier, dans le centre d'**Argenteuil**)
sauf le concert du 23 janvier qui aura lieu au Figuier Blanc

Le rendez-vous est fixé sur place aux horaires indiqués et le retour est individuel depuis le lieu de spectacle
(n.b. : pour chaque spectacle, les horaires sont susceptibles d'être affiné
--> un rappel précis des horaires et de l'adresse de rendez-vous vous sera communiqué via la messagerie)

Pour chacune des sept sorties, il faudra prévoir un **sandwich** pour dîner sur place (*ou de l'argent de poche pour permettre à votre enfant de se restaurer aux alentours, dans le respect des consignes données par le professeur responsable*)

Ces sorties sont soumises aux contraintes des lieux qui nous accueillent.

Participation des familles :

GRATUIT

Règlement Intérieur (rappel) :

Les élèves restent placés sous la surveillance et l'autorité des professeurs accompagnateurs ; ils doivent, en conséquence, respecter les consignes qui leur sont données par ces derniers.

Tout manquement relève, dès le retour, d'un rapport du professeur responsable au chef d'établissement, et d'une punition/sanction prévue par le règlement intérieur de l'établissement.

Vu et pris connaissance, le**Signature du responsable légal :**